

*Proposition présentée par la Commission des pétitions:  
M<sup>mes</sup> et MM. Emilie Flamand, Frédéric Hohl, René  
Desbaillets, Fabienne Gautier, René Stalder, Virginie  
Keller Lopez, Françoise Schenk-Gottret, Lydia Schneider  
Hausser, Sylvia Leuenberger, Jacques Baudit, Béatrice  
Hirsh Aellen, Caroline Bartl, Eric Leyvraz, Roger Golay  
et Michel Ducret*

*Date de dépôt: 17 avril 2007*

## **Proposition de motion**

**concernant l'insécurité liée au trafic et à la consommation de drogue sur la voie publique**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

- la pétition 1550 « Pour que l'accès aux pontons soit réservé aux ayants droits » ;
- la pétition 1565 « Contre le trafic de drogue dans le quartier des Eaux-Vives » ;
- la pétition 1597 « Préau de l'école des Vollandes » ;
- la pétition 1612 « Concernant le local d'injection Quai 9 » ;
- la pétition 1617 « Concernant la sécurité dans le quartier de la Servette » ;
- les préoccupations et le sentiment croissant d'insécurité exprimés par les différents pétitionnaires face à une scène de la drogue de plus en plus visible,

invite le Conseil d'Etat

- à lui exposer les actions entreprises actuellement pour lutter contre le trafic de drogue ;
- à lui soumettre une évaluation de ces différentes actions, et notamment de la mise en œuvre de la Task Force Drogue ;
- à proposer rapidement des mesures répondant aux inquiétudes de la population.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La liste des pétitions déposées depuis le début de cette législature, que l'on énonce ci-dessus dans les considérants de cette motion, parle d'elle-même : il y a aujourd'hui à Genève une forte préoccupation de la population par rapport au problème de la drogue, et notamment aux tractations qui s'effectuent sur la voie publique, contribuant ainsi à renforcer un sentiment d'insécurité. En effet, indépendamment des statistiques concernant le trafic et la consommation de drogue, c'est bien la visibilité toujours accrue du trafic et de la consommation de drogue qui semble inquiéter nos concitoyens.

Il y a quelques années, la Task Force Drogue a été créée au sein de la police genevoise, avec pour mission de lutter contre le trafic de drogue, notamment dans le quartier de Cornavin – où étaient alors concentrés dealers et consommateurs. Depuis, les actions répressives et ciblées de la Task Force ont amélioré la situation à certains endroits mais semblent avoir déplacé le problème. C'est notamment le cas du quartier des Eaux-Vives, d'où sont issues pas moins de trois pétitions (P 1550, P 1565 et P 1597) et où nombre de dealers sont allés se « réfugier », ayant été chassés du quartier de la gare.

Face à cette scène ouverte de la drogue, les habitants sont désemparés, ils craignent pour leur sécurité et pour celle de leurs enfants. Certains relèvent les risques liés aux seringues abandonnées, d'autres redoutent une possible incitation à la consommation de drogue, beaucoup déplorent tout simplement la banalisation d'un tel trafic et s'inquiètent du sort des usagers de la drogue.

Suite à l'examen de ces cinq pétitions et au constat général d'un ras-le-bol de la population, la Commission des pétitions unanime a décidé de déposer cette motion afin d'interpeller le Conseil d'Etat à propos de la tension croissante liée au problème du trafic de drogue. Nous pensons naturellement qu'un état des lieux et une évaluation des actions entreprises sont nécessaires, et nous souhaitons également connaître les intentions du gouvernement pour l'avenir, puisque les méthodes actuelles ne semblent pas satisfaisantes – ou pas suffisantes. Il nous semble aujourd'hui urgent de connaître les lacunes et les besoins de la lutte contre le trafic de drogue, afin de pouvoir prendre des mesures.

Pour ces motifs, nous vous invitons, Mesdames, Messieurs les députés, à réserver un accueil favorable à cette proposition de motion.